

# Le Championnat de France des Séries 4

Il est ouvert à tout licencié appartenant aux Séries 4A, 4B, 4C et 4D pour la saison en cours. Il se déroule en deux phases : une phase qualificative puis une finale.

Les deux épreuves sont ouvertes à toutes les Séries en open avec attribution de %S1, %S2, %S3, PP4 et points de classement.

## Les qualifiés d'Office :

Sont qualifiés d'office :

- Les Champions de France en titre des séries 4A, 4B, 4C, 4D.

Si changement de série, les qualifiés joueront dans le championnat de la série qu'ils occupent sur la saison concernée.

## La phase qualificative directe :

L'épreuve se jouera en 2min30 par coup.

Tous les licenciés de toutes les séries peuvent participer à cette phase qualificative.

En complément des qualifiés d'office, la journée nationale « **Qualif. des Séries 4** » (par centres, 3 parties prétirées en simultané) permet de qualifier :

- 200 premiers 4A
- 180 premiers 4B
- 155 premiers 4C
- 135 premiers 4D

Les joueurs qualifiés devront s'inscrire au plus tard un mois après la date de publication des résultats de la phase qualificative Fédérale.

Toute absence de réponse sera considérée comme une réponse négative.

## Le repêchage :

- Pas de repêchage sur la Qualif. des Séries 4.

- Par des places comités :

un quota de places qualificatives sera déterminé en fonction des désistements avant le Simultané Mondial de la saison en cours.

Les places par comité seront calculées en utilisant une règle de 3 prenant en compte le nombre de places disponibles, le nombre de licenciés S4 par comité après mise à jour du classement national au 1<sup>er</sup> janvier de la saison et le nombre total de joueurs S4 licenciés.

C'est aux comités de décider lors de quelle(s) épreuve(s) ces places seront attribuées : Simultané mondial, Championnat régional, etc.

Sont qualifiables au titre de ce quota tous les joueurs S4 ne figurant pas sur la liste des joueurs qualifiés par la « **Qualif. des Séries 4** », liste publiée à l'issue de cette épreuve.

Il appartient aux comités régionaux d'établir la liste de leurs qualifiés, d'informer les joueurs concernés de leur qualification et de communiquer cette liste à la FFSc dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de la finale.

## La finale :

Elle se déroule en un seul lieu (à Vichy), en quatre parties en 2min30 par coup.

Les titres de Champion de France 4A, 4B, 4C et 4D seront décernés lors de cette finale, ainsi qu'un titre « tous paliers confondus ».

Les joueurs qualifiés n'ayant pas respecté les délais d'inscription ne pourront pas participer à l'épreuve jumelée à ce championnat.

## L'open :

L'open, qui se jouera uniquement sur place, est ouvert aux seuls joueurs S4 non qualifiés, ainsi qu'à tous les joueurs des Séries 1 à 7 de toutes les fédérations.